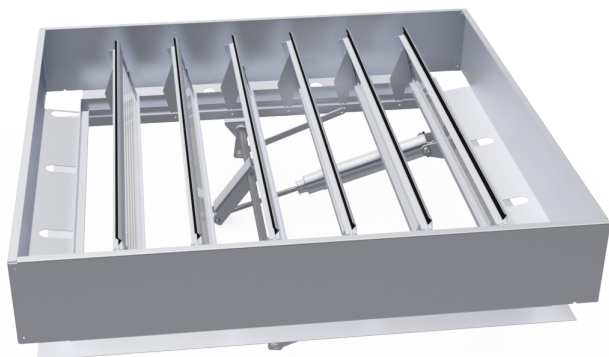


CERTILUX T

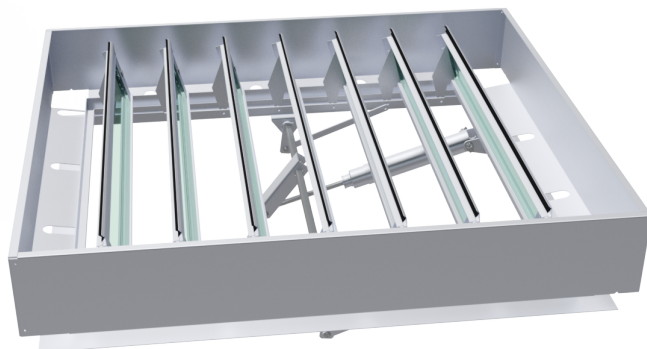
D.E.N.F.C. A ENERGIE PNEUMATIQUE

Ouverture – Fermeture Pneumatique

Parc SEGRO – ZAC de Lamirault – 42 rue de Lamirault – CS20762 – 77090 COLLEGIEN – Tél. : 01 60 37 79 50 – Fax. : 01 60 37 79 89



CERTILUX TPP



CERTILUX TPV



Cette marque certifie :
La conformité à la norme NF EN 12101-2

Organisme certificateur CE :

TÜV Rheinland Nederland B.V.
P.O. Box 2220, 6802 CE ARNHEM - Westervoortsedijk 73
6827 AV ARNHEM – Pays-Bas
Téléphone : +31 (0)88 888 7 888 – Télécopie : +31 (0)88 888 7 879
Sites Internet : <http://www.tuv.com>
Email : info@nl.tuv.com



Cette marque certifie :

- La conformité à la norme NF S 61-937-1 et NF S 61-937-7
- Les valeurs des caractéristiques annoncées dans cette fiche
- La conformité aux règles de certification NF 537

Organisme certificateur NF :

AFNOR Certification
11, Rue Francis de Pressensé –
93571 La Plaine Saint Denis Cedex – France
Téléphone : +33 (0)1. 41.62.80.00 – Télécopie : +33 (0)1. 49.17.90.00
Sites Internet : <http://www.afnor.org> et <http://www.marque-nf.com>
Email : certification@afnor.org

LE DENFC CERTILUX T EST UN APPAREIL A LAMES TRANSLUCIDES COMPLET, MONTE EN TOITURE, EQUIPE DES COMPOSANTS NECESSAIRES A SON OUVERTURE.

NOTICE TECHNIQUE :

CERTILUX TPP:	Certilux Toiture manœuvre Pneumatique à lames Polycarbonate
CERTILUX TPV:	Certilux Toiture manœuvre Pneumatique à lames Verre

DESRIPTIF

Gamme de DENFC à lames polycarbonate 10 mm ou verre 10 mm motorisées par un vérin pneumatique pouvant être associé à des ressorts à gaz course 250 mm

Le CERTILUX T est constitué de lames en polycarbonate 10mm ou verre de 10mm. Ces dernières pivotent sur un cadre en aluminium (isolé ou non selon les versions), et sont entourées d'un brise-vent livré monté ou séparément.

L'ouverture (position de sécurité) et le réarmement (la fermeture) sont obtenus par un vérin pneumatique associé ou non de ressort à gaz.

LIMITES DIMENSIONNELLES

Surface Géométrique d'ouverture (Av) : $0,27 \leq Av \leq 6 \text{ m}^2$

Avec **500 ≤ L ≤ 2000 mm et 543 ≤ H ≤ 3513 mm (Mini 3 lames)**

L = Largeur trémie (dimensions parallèles aux lames)

H = Hauteur trémie (dimensions perpendiculaires aux lames)

Av = L x H

Aa = Av x Cv selon le tableau ci-dessous :

		Avec costière 280 mm		Sans costière	
		500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000	500 ≤ L < 1000	1000 ≤ L ≤ 2000
Avec Av ≤ 6 m ² BV = 265 mm	H < 1000	0,55	0,55	0,50	0,50
	H ≥ 1000	0,55	0,67	0,50	0,62

Classification de la charge éolienne : **WL 1500**

Pose du DENFC :

- Selon DTU en vigueur (série 40 et 43).
- Sens de pose : Pente de 0 à 20°, lames dans le sens de la pente.
Sauf pour les appareils en lames polycarbonate : 5° minimum.
Pente au-delà de 20°, lames horizontales de préférence.

L'inclinaison maximale autorisée est de ± 60° par rapport à l'horizontale.

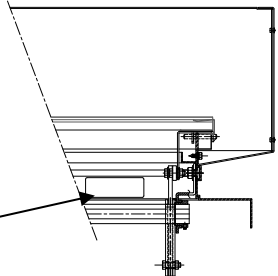
CARACTERISTIQUES D'ENTREE DE TELECOMMANDE

- Pression minimale de désenfumage : $P_a = P_c = \text{mini } 10 \text{ bars, maxi } 20 \text{ bars (aération mini } 6 \text{ bars)}$.
- Volume de gaz nécessaire à P_c :
 $V_a = V_c = 2,1 \text{ Normo litres pour } 3 \text{ et } 4 \text{ lames}$
 $V_a = V_c = 4,1 \text{ Normo litres à partir de } 5 \text{ lames}$

OPTIONS

- Contacts de position.
- Thermo déclencheur ($68^\circ - 93^\circ - 141^\circ \text{ et } 182^\circ \text{ C}$). ATTENTION au cas d'application.
- Avec costière droite ou biaise, isolée ou standard. **(L'installation sur costière biaise est obligatoire si la pente est inférieure à 5° pour les appareils en lames polycarbonate).**

MARQUAGE D'IDENTIFICATION



 DISPOSITIF D'EVACUATION NATURELLE DE FUMÉES ET DE LA CHALEUR EN 12 101-2 / 2003 SOUCHIER-BOULLET SAS - Parc SEGRO - ZAC DE LAMIRAULT 42 RUE DE LAMIRAULT - CS20762 - 77090 COLLEGIEN France Tel: 01.60.37.79.50 - Fax: 01.60.37.79.89 - www.souchier-boullet.com											
N° certificat CE		Année du certificat CE				N° DoP					
Appareil / Modèle	Repérage appareil	Dénomination commerciale	Trémie (mm)	N° AR / Ligne de commande	N° Appareil	Date de fabrication	Energie de télécommande	Alimentation de service / Volume	Mode		
Aa = m²	Options		x								
Type	WL 1500	SL	Intact de position	T(.....)	RE	Déclencheur thermique	T =°C	B300	NF		
								Titulaire 19	En façade / En toiture		

Explication du code de marquage CE – NF du produit :

- | | |
|--|---|
| 1. Titulaire. | 11. Classe de charge éolienne : WL 1500 . |
| 2. N° de certificat CE – Année de délivrance – Déclaration de performance. | 12. Classe de surcharge neige : Nous consulter . |
| 3. N° d'identification de l'organisme de certification | 13. Classe de température ambiance basse : T (-25) . |
| 4. Référence commerciale (Gamme – Modèle). | 14. Classe de fiabilité : Re 1000 (+10 000) . |
| 5. Dimensions de la trémie ou intérieur du dormant si monté en façade (lpa x hpa). | 15. Classe de résistance à la chaleur : B300 . |
| 6. N° lot et année de fabrication. | 16. Classification au feu des composants (A1 et B-s1, d0) |
| 7. Caractéristiques d'entrée de télécommande et d'alimentation, puissance ou volume. | 17. Options et variantes. |
| 8. Mode de fonctionnement : E = Emission . | 18. N° de titulaire. |
| 9. Surface utile d'ouverture (Aa) : Nous consulter . | 19. Installation du DENFC. |
| 10. Type : B= ouvrant réarmable à distance . | 20. N° de DoP : DoP LUX TPP-TPV |

CARACTERISTIQUES CERTIFIEE CARACTERISTIQUES CERTIFIEES :

Caractéristiques générales des D.E.N.F.C. (conformément au § 4 de la norme NF S 61-937-1 et au § 8.1 de la norme NF S 61-937-7) :

- Les D.E.N.F.C. ne délivrent pas d'ordre.
- Dispositifs permettant le contrôle des positions de sécurité et/ou d'attente du DENFC : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Energie de déblocage extérieure au DENFC : Réarmement à distance par vérin pneumatique.
- Indépendance fonctionnelle de l'autocommande et de la télécommande.
- Non réarmement à distance si passage en position de sécurité par autocommande : Option contacts de position d'attente ou de sécurité.
- Réarmement par télécommande seulement si l'énergie au réarmement précédent a été interrompue.
- Amortissement en fin de course.
- Type B.

Caractéristiques générales des constituants (conformément au § 5 de la norme NF S 61-937-1 et au § 9 de la norme NF S 61-937-7) :

- Si option contacts de position d'attente et de sécurité : contacts secs indépendants du circuit d'alimentation.
- Classe III pour les matériels électriques fonctionnant sous très basse tension de sécurité (TBTS).
- Isolement des circuits électriques en TBTS et des circuits électriques des autres équipements.
- Indice de protection minimum IP 42.
- Présence du dispositif de connexion principal.
- Dispositif de connexion TBTS spécifique séparé et repéré.
- Dispositif d'arrêt de traction prévu à proximité de chaque dispositif de connexion d'entrée ou de sortie du DENFC.
- Caractéristiques électriques minimales des contacts de position.
- Indépendance des circuits électriques de contrôle avec d'autres circuits.
- Pressions d'épreuve des matériels pneumatiques.
- Caractéristiques de fonctionnement de déclencheur électromagnétique.

SURCHARGE NEIGE ADMISSIBLE

Voir détails dans Annexe charge neige.

NOTICE DE MONTAGE ET D'ENTRETIEN

ENTRETIEN – ESSAIS SELON LA NF S 61933

Les opérations d'exploitation, de maintenance et de vérification périodique doivent être réalisées conformément aux règles et normes en vigueur.

- Dégager les accumulations de débris entre le cadre et les pare-vent ainsi que dans les goulottes de récupération d'eau des lames.
- Procéder à un essai de fonctionnement.
- Vérifier que les lames de l'appareil pivotent de $80^\circ \pm 5^\circ$.
- Vérifier l'état du vérin, le remplacer si nécessaire.
- Vérifier que le vérin est verrouillé en position de sécurité.
- Vérifier que la fermeture est totale et que le vérin est verrouillé.

Pour le reste des opérations de maintenance, se référer à la fiche « Echancier de Maintenance Réf : EM001 »



**LA LUBRIFICATION DU VERIN PNEUMATIQUE EST INTERDITE
POUR EVITER DES INCOMPTABILITES AVEC LES LUBRIFICATIONS D'ORIGINE PERMANENTE.**

RECEPTION – STOCKAGE

- En présence du transporteur pratiquer une ouverture dans les films d'emballage afin de contrôler l'état générale des appareils principalement le laquage (rayure), (si besoin, suivre la procédure décrite dans nos conditions de vente).
- En cas de stockage prolonger, garder de préférence à l'abri de la lumière et loin des zones de travail (meulage à proximité).
- Expédition sur palette filmée à plat.

DEBALLAGE – MANUTENTION

- Prendre soin de ne pas rayer les faces des profils avec un outil coupant.
- Lever à plat les appareils de grandes dimensions et de préférences avec un système de levage.

FIXATION DU DENFC

La pose doit suivre les recommandations de la NF DTU en vigueur concernant la technologie utilisée. On veillera tout particulièrement à la planéité du support (± 2 mm) et à l'équerrage du cadre.

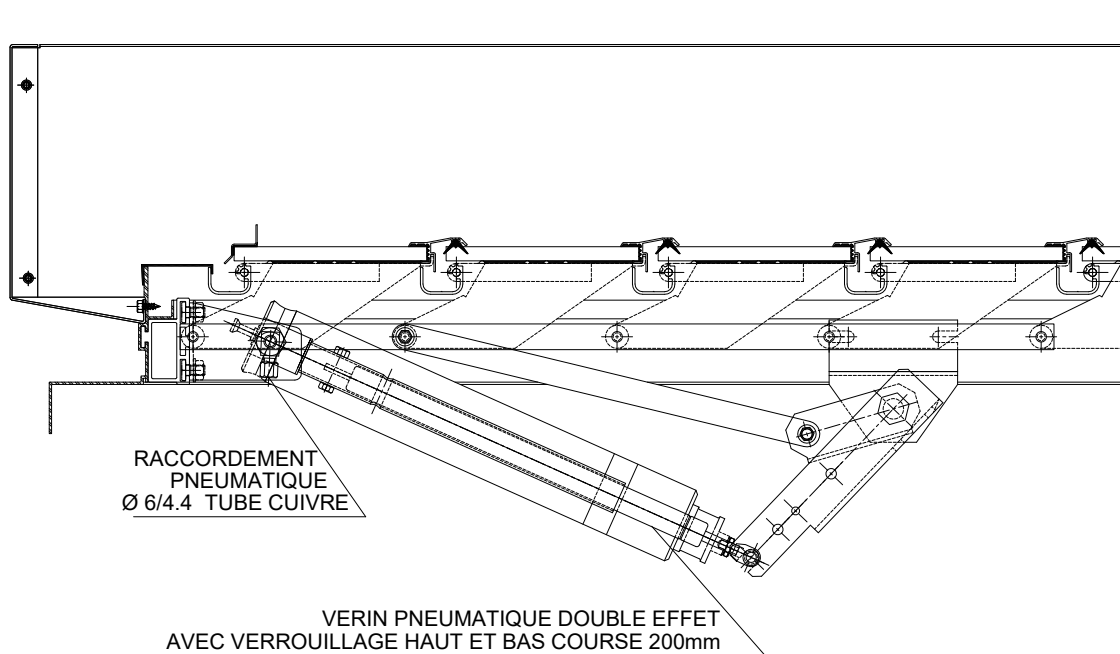


La structure doit pouvoir supporter la totalité du poids du châssis.

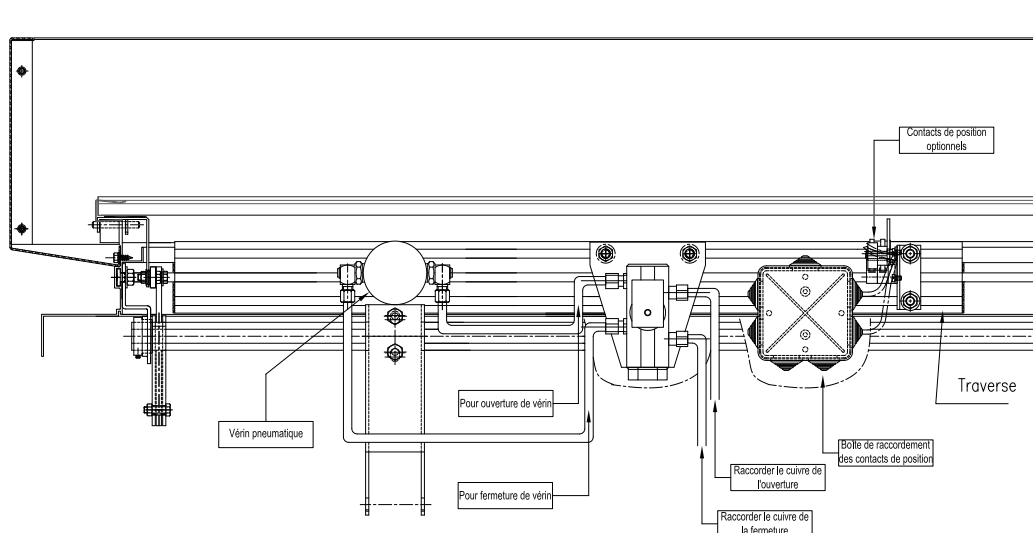
Le volume libre qui doit être dégagé aux abords de l'ouvrant pour ne pas diminuer sa surface utile doit être total.

MISE EN SERVICE DES ORGANES DE COMMANDE

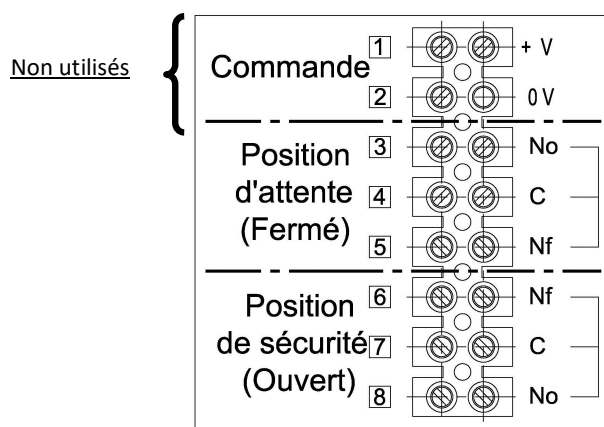
Raccordement selon les croquis ci-dessous :



Raccordement du déclencheur thermique :



Raccordement des contacts de position :



Recommandations de mise en œuvre :

- L'énergie de sécurité doit provenir d'une Alimentation Pneumatique de Sécurité (APS).
- L'énergie de sécurité délivrée par une alimentation de sécurité doit être réservée à l'usage exclusif des fonctions de sécurité.
- Les canalisations doivent être entièrement réalisées en cuivre ou en acier inoxydable et doivent être garanties pour résister à une pression d'épreuve égale à 1.5 fois la pression de service.
- Les canalisations doivent être rendues inaccessibles au niveau d'accès 0.
- Les raccords sur la canalisation doivent être du type étanchéité métal contre métal.
- Les canalisations ne peuvent cheminer qu'à l'intérieur de locaux hors gel, ou alors être protégées efficacement contre le gel.
- Les DENFC doivent être installés de façon à rendre aisées les interventions de maintenance et de vérification. Ces interventions peuvent toutefois nécessiter l'ouverture d'une trappe de visite : dans ce cas, celle-ci sera placée au droit du dispositif et une information visible depuis le sol de ce local indiquera la nature de l'appareil.